



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 13-02-2026 /

Dossier complet le : 12-03-2026 /

N° d'enregistrement : 013711/KK P

1 Intitulé du projet

Spot de pleine nature - Espace Regis Vidal a Saint-Didier-en-Velay

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

COMMUNAUTE COM LOIRE ET SEMENE

Raison sociale

Administration publique generale

N° SIRET

24430113100086

Type de société (SA, SCI...)

Collectivites territoriales

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

GIRODET

Prénom(s)

FREDERIC

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44. Équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés., 44D	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Amenagement d'un espace sportif et de loisirs de pleine nature avec trois axes : 1. Secteur Nord : - Mise en place d'un plateau ralentisseur sur la RD 45 pour sécuriser la traversée piétonne créée au droit de l'entrée de la piscine et donnant accès à l'espace créé. 2. Secteur Nord-Ouest : organisation de l'accès VL et du stationnement sur l'espace existant 3. Secteur Sud : L'espace de loisirs existant est réaménagé en espace de loisirs pleine nature pluri-générationnel : les jeux pour enfants, obsolètes sont changés, une structure de grimper sera mise en place et une piste de pumptrack sera créée. L'ensemble sera relié par des cheminements piétons en sable stabilisé et fera l'objet d'aménagements paysagers conséquents.

4.2 Objectifs du projet

Ce projet, situé à proximité des infrastructures sportives existantes (piscine, terrains et halle de tennis et de foot, gymnase), vise à : - Fédérer et conforter un pôle sportif et ludique existant en proposant une nouvelle activité très prisée : une piste de Pumptrack. - Améliorer l'expérience de visite, tant pour les habitants que pour les visiteurs extérieurs sur un terrain idéalement situé qui offre un belvédère sur le plan d'eau et le paysage environnant. Cet aménagement s'inscrit dans la stratégie "Territoire d'Excellence Pleine Nature", avec pour ambition de diversifier les activités de loisirs et de valoriser les atouts environnementaux de la commune.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

D'une durée totale de 6 mois, les travaux débuteront par la réalisation du pumtrack. Les formes seront modelées avec les déblais du site et GNT 0/31,5. Les buttes du pumtrack sont disposées côté Est afin de s'intégrer au mieux à la forme du terrain existant. La piste sera recouverte en enrobe. La plateforme sera entièrement drainée avec mise en place de matériaux drainants dans les zones de vers; les eaux seront dirigées vers des regards équipés de décantation avant rejet sur le réseau EP existant, les espaces périphériques au pumtrack seront engazonnés. La rangée d'arbres existante côté Est est conservée pour garder cet écran végétal entre le RD et le site, une clôture en bois sera installée au niveau du virage Nord et Sud pour sécuriser le site. La zone au Sud est composée de "bulles végétales" avec des assises, des tables de pique-nique, un promontoire en platelage bois avec vue sur les étangs en contre-bas, des cabanes, des jeux et une structure de grimpe. Tous ces espaces sont reliés par des cheminements en sable stabilisé. Les allées seront pentées vers les espaces verts pour récupérer l'eau. Les plantations seront composées de 21 arbres disposés pour créer de l'ombre sur le parking et les espaces ludiques et de 850 m² de massifs arbustifs qui viendront créer des ambiances particulières et intégrer visuellement le pumtrack. Le nivellement du projet suit sensiblement le terrain existant, les terrassements seront donc limités à une trentaine de cm en épaisseur. La terre végétale décapée sera réutilisée sur place pour les futurs espaces verts, le maximum de déblai servira au modelage du pumtrack et, les déblais impropres à leur réutilisation seront évacués en décharge agréée. L'aménagement de l'accès et du stationnement

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase exploitation, la seule augmentation de trafic sera directement liée à la fréquentation des installations créées, ce qui ne peut être quantifié à ce jour. Ce trafic sera essentiellement des véhicules légers, éventuellement quelques autocars ou mini-bus. Le reste du site est dévolu aux piétons et cyclistes. La durée de vie d'un pumtrack est estimée à 10 ans et tous les matériaux sont réutilisables et recyclables. Le reste des installations sont démontables et recyclables. En particulier, les sols souples des jeux seront réalisés en matière naturelle conforme aux normes.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de permis d'aménager n°PA 43 177 2600001

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Amenagement total Enrobe (plateau traversant + pumprack) Surfaces drainantes (stationnement VL + cheminements piétons + aire de jeux) Surfaces drainantes végétalisées Arbres plantés (dont 15 pour parking) Modification du nivellement du site / niveau existant	(8140, m2) (845 (85+760), m2) (2894 (1574+1120+200), m2) (4410, m2) (21, unités) (+/- 30, cm)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : °E ° ° Lat. : °N ° °

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ° ° Lat. : ° ° °

Point de d'arrivée : Long. : ° ° ° Lat. : ° ° °

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Amenagement d'un pumptrack et d'un parc paysager a l'endroit d'un terrain de boules et d'un terrain de basket vieillissants.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☒	☐	Zone de montagne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☒	☐	Eglise de Saint Didier en Velay, PA00092837
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☒	☐	Mise en place de masques drainant au niveau des devers du pumtrack pour éviter la stagnation d'eau, récupérer par un réseau de drains. diriger vers des regards de collecte équipée d'une décantation; rejet dans le réseau d'eaux pluviales existant à proximité. Les volumes de rejet sont estimés très faibles car limités par le phénomène d'infiltration.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☒	☐	Apport de matériaux de carrière pour les structures de chaussée (20cm moyen sur l'ensemble des surfaces revêtues)
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Matériaux de carrière type 0/31,5 ou issus du recyclage

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Pas d'alimentation en eau potable et pas de rejets d'assainissement.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	zone de risque potentiel (ecoulement torrentiel) > l'avis de la DDT a été sollicité, il est en PJ
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Uniquement en phase travaux pour la réalisation du plateau ralentisseur sur la RD (traite en demi-chaussee) sur une duree de 1 semaine.
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Uniquement en phase travaux (engins) sur une duree de 6 mois.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	Uniquement en phase travaux pour le compactage des matériaux, pendant la phase de terrassement estimee a 2 mois.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	Aucune installation de source lumineuse
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Uniquement en phase travaux (engins) estimee a 6 mois.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	Recuperation des eaux de pluies du parking qui ne seront pas infiltrées par le revêtement
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	rejet dans les regards grilles existants du reseau pluvial existant

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Uniquement en phase travaux sur une durée de 6 mois
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Evitement géographique : un premier lieu avait été pressenti pour une création de cet espace de loisirs (notamment parcelles AO 136-137-140). Lors de l'instruction du permis d'aménager, la DDT a demandé une étude pédologique pour savoir si le terrain comportait des zones humides. Il s'est avéré qu'une grande partie de cette parcelle était une zone humide. Il a donc été décidé de déplacer le projet plus au sud, sur un terrain déjà occupé par des petits équipements de loisirs existants (parkings, jeux de boules, terrain de basket, aire de jeux etc). Réduction des impacts potentiels sur les terrains environnants en phase travaux : une clôture sera mise en place entre le site et la parcelle attenante AT61 pour interdire aux engins l'accès à cette zone humide ou près des étangs (ZNIEFF). Cette clôture physique sera renforcée par une barrière de protection pour amphibiens en limite Sud du projet, le crapaud calamite étant répertorié dans la ZNIEFF de type 1 « Retenue de St Didier » (830020329), située à proximité du chantier.

Evitement des périodes sensibles pour les cycles de vie des différentes espèces présentes dans la ZNIEFF attenante (chiroptère, avifaune, amphibiens, reptiles, mammifères) : Les travaux seront réalisés entre septembre et février. Enfin, des 4 nichoirs seront installés dans les arbres à destination des espèces recensées dans la ZNIEFF proche : gobemouche noir, chauve-souris.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se développe sur un espace déjà occupé par une aire de loisirs; il est issu du comblement d'un talweg dans les années 60. Le sol est enherbé, régulièrement tondu par la commune, il n'y a pas d'arbre ni d'arbuste au cœur du site. Le terrain de basket existant en enrobé (surface 550 m²) sera supprimé pour accueillir une partie de la piste de Pumptrack. Cette dernière occupe également la quasi totalité d'un terrain en stabilisé (1094 m²). L'emplacement du stationnement existe déjà (plateforme en grave), ce parking restera en grave. Outre l'aspect ludique, le projet permet de planter 21 arbres et 850 m² de massifs (arbustes et vivaces) qui seront choisis dans la palette végétale locale et qui pourront permettre le développement de la biodiversité sur le terrain. Par conséquent ce projet va plutôt améliorer l'aspect environnemental

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom GIRODET

Prénom FREDERIC

Qualité du signataire PRESIDENT

À LA SEAUVE SUR SEMENE

Fait le 13-02-2026 / / /



Signature du (des) demandeur(s)